

# «La titularisation est du ressort de l'inspecteur»

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3968 - Jeudi 8 septembre 2016 - Prix : 10 DA

Affaire «Dounia Parc» à Alger



### Ghoul se défend et répond à Nouri

Page 3

Suite aux anomalies relevées

## Mohamed Aissa exige un rapport sur la prise en charge défailante des hadjis

Page 2

### Trump revient dans la course

Par Mohamed Habili

Un tout récent sondage réalisé par CNN (non pas la chaîne de télévision mais le groupe lui-même) donne au candidat républicain, Donald Trump, un avantage de deux points sur sa rivale démocrate, Hillary Clinton. C'est la première fois que Trump devance dans un sondage Clinton depuis que les conventions de leurs partis respectifs leur ont accordé l'investiture, en juillet dernier. Le fait en a surpris plus d'un. D'autres ont préféré l'ignorer tout simplement, comme d'une aberration qui ne risque pas de se reproduire ; mieux, qui ne tardera pas à se dénoncer comme telle. De grands journaux américains, acquis depuis le début à la candidature de Clinton, y compris donc quand elle affrontait Bernie Sanders dans les primaires, l'ont passé sous silence, considérant sans doute que ce dont eux-mêmes ne daignent pas parler ne mérite pas d'exister, quand bien même il existerait déjà. Le même jour où paraissait le sondage détonnant, décalé, scandaleux de CNN, un autre est publié qui lui par contre était dans la ligne, et qui s'est trouvé tout naturellement en bonne place dans leurs pages. Clinton est la candidate non pas seulement des grands journaux américains, mais celle de tout l'establishment américain. On peut dire qu'à peu près tout ce qui compte aujourd'hui aux Etats-Unis, toute son élite, politique, économique, et autre, est unie derrière la candidature de Clinton, comme elle ne l'a peut-être jamais été dans toute l'histoire électorale de ce pays.

Suite en page 3

## Marasme au sein de l'enseignement supérieur

# L'université en attente de réelles réformes



L'université algérienne va de mal en pis, et il n'est que de voir les rapports internationaux qui ne cessent de l'accabler d'année en année, pour se faire une idée sur l'ampleur de sa régression. Lire page 2

Ph/D. R.

E-commerce

## Le projet de loi bientôt soumis au gouvernement

Page 5

Tomber de rideau du Festival de la musique diwan

## «Jil Diwan El Kandoussi» remporte le premier prix

Page 13

Marasme au sein de l'enseignement supérieur

# L'université en attente de réelles réformes

■ L'université algérienne va de mal en pis, et il n'est que de voir les rapports internationaux qui ne cessent de l'accabler d'année en année, pour se faire une idée sur l'ampleur de sa régression.

Par Yacine Djadel

Si les universités algériennes comptent toujours parmi les dernières au monde dans leur classement, ce n'est sans doute pas le fruit d'un hasard. Avec une recherche scientifique portant uniquement le nom, une chute libre du niveau des étudiants de plus en plus manifeste, ainsi qu'un encadrement pédagogique qui laisse à désirer, de surcroît à la médiocrité de l'enseignement dispensé, on ne peut s'attendre à de meilleurs résultats de ces dernières. En effet, l'université algérienne va de mal en pis, et rien qu'à voir les rapports internationaux qui ne cessent de l'accabler d'année en année, ce fait donne largement une idée sur l'ampleur de sa régression. L'année précédente, lors du dernier classement annuel de Shanghai, relatif aux universités dans le monde, aucun parmi les établissements universitaires du pays, n'a été mentionné sur la liste des 500 meilleures universités, contrairement à des pays comme l'Arabie saoudite et l'Égypte qui y figurent. C'est dire toute la défaillance de l'enseignement supérieur national à répondre aux normes universelles même à l'échelle de l'Afrique. N'est-ce pas une véritable honte lorsqu'on tient compte des immenses moyens matériels et humains dont disposent l'ensemble des universités algériennes ? Une situation à la fois désolante et regrettable quand on sait que des universités de



Ph.D. R.

pays en guerre ou n'ayant même pas assez de ressources pour manger, telle que la Makerere University de Kampala en Ouganda, sont beaucoup mieux cotées que la meilleure de nos universités. Ainsi à cause d'une mauvaise gestion de la part des responsables, ou tout simplement, à défaut d'une réelle volonté politique pour changer les choses comme il se doit, l'université algérienne se trouve otage de ses dirigeants. De ce fait, suite à toutes ces dégradations multiformes que l'on connaît au système universitaire algérien, il n'est un secret pour personne de signaler que l'étudiant reste la première victime de ce marasme ambiant.

Des réductions massives du nombre de places pédagogiques en Master, aux concours de magister octroyés sur des

bases non méritoires les années d'avant, passant par une absence totale d'encadrement administratif et pédagogique, ce ne sont pas les problèmes qui manquent aux étudiants algériens. Ajoutant que la malbouffe tant aux campus qu'au sein des résidences universitaires se compte également parmi les conditions mauvaises les plus frappantes pour cette catégorie. «Chaque année, on nous annonce des améliorations sur le plan de notre alimentation, mais cela reste de simples paroles en l'air, yerhem babak comment voulez-vous assimiler un cours de recherche en poste graduation lorsque vous bouffez des lentilles sans aucun goût et un morceau de cachir...», balance Adel un étudiant en première année de licence d'anglais à l'université d'Alger 2. A ce propos, justement, bon nombre

d'entre eux ne manquent pas de se soulever pour porter haut leur revendication auprès des responsables de chaque faculté. Sous formes de syndicats, comités d'étudiants ou d'organisations estudiantines à l'exemple de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), ces derniers ont toujours manifesté leur mécontentement par rapport aux conditions déplorables que vit l'étudiant algérien. D'ailleurs, les grèves un peu partout ne manquent pas de faire parler d'elles, mais malgré cela la situation reste la même. Pourtant des réformes et changements radicaux concernant la communauté universitaire, il n'y a eu que cela de la part de la tutelle, néanmoins, la réalité pratique est tout autre. Ainsi aujourd'hui, une réflexion engagée pour la révision du plan universitaire natio-

nal, la possibilité du redéploiement de certaines spécialités et la révision des conditions d'inscription dans certaines écoles supérieures, viennent d'être annoncées par le premier responsable du secteur, chose qui est la preuve tangible que rien ne va, et que les pendules doivent être remises à l'heure dans le dogme de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, le ministre du secteur, Tahar Hadjar, donnera le 18 septembre prochain à partir de l'université de Biskra, le coup d'envoi officiel de la rentrée universitaire 2016-2017 avec un cours inaugural qui portera sur le plagiat scientifique, a-t-il indiqué, soulignant l'importance de la décision ministérielle à ce sujet et la nécessité de son application afin de mettre un terme à de tels dérapages.

Y. D.

Suite aux anomalies relevées

## Mohamed Aïssa exige un rapport sur la prise en charge défaillante des hadjis

Malgré toutes les dispositions prises par les autorités, pour assurer les meilleures conditions aux hadjis algériens, des plaintes sont parvenues au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, notamment au sujet de la restauration et de l'hébergement. D'où la décision de Mohamed Aïssa de sommer les responsables de la mission de situer les lacunes et y remédier. La prise en charge des hadjis, n'a pas échappé encore cette année aux habituelles anomalies. Des failles sont relevées par les hadjis qui se sont plaints auprès des chargés de la mission du Hadj en Arabie saoudite d'une prise en charge défaillante. Saisi sur la question, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a décidé de réagir. Il assure avoir pris en considération les doléances des concernés. A cet effet, le ministre affirme avoir demandé aux responsables de la mission du Hadj de lui faire «un exposé sur les anomalies constatées sur le terrain». Le ministre, qui affiche sa détermination à tirer les choses au clair et faire le nécessaire, une bonne



fois pour toutes, pour que ce genre d'erreurs ne se reproduise plus, déclare : «Je veux savoir de quoi il en retourne. C'est pourquoi j'ai interpellé tous les responsables à faire un exposé, à détecter et énumérer les anomalies et expliquer comment ils ont procédé pour y remédier». Le ministre explique que cette démarche est motivée par le

souci de savoir ce qui se passe à La Mecque vu que son département recevait «au niveau de la commission de suivi installée à cet effet, des doléances, des demandes d'intervention ainsi que des observations relatives aux conditions de séjour des hadjis», en plus du suivi, a-t-il ajouté, à travers certains médias. Il précise que l'intervention de

tout un chacun est clôturée par des suggestions afin d'améliorer la deuxième phase ou saison du Hadj, c'est-à-dire l'après Arafat, Mouzdalifa et Minan, expliquant que ce sont des propositions à prendre en considération pour le perfectionnement du pèlerinage. «Vous savez pertinemment que la réforme s'étale sur cinq années. Depuis son début en 2014, beau-

coup de chapitres ont connu des avancées très encourageantes», fera remarquer le ministre, citant l'exemple de la restauration, la prise en charge sanitaire et des personnes égarées. Dans ce sens, il fera savoir que l'hébergement et la restauration «sont les deux défaillances citées par la presse et auxquelles nous avons été le plus interpellés au niveau de la commission ministérielle. Hormis cela, j'ai remarqué que les problèmes ont été résolus». Si pour la restauration le ministre indique avoir recommandé d'imposer, lors de la prochaine saison du Hadj, des restaurateurs algériens auprès des compagnies, il a exprimé sa satisfaction quant à l'hébergement électronique, soulignant d'ailleurs la volonté de le reconduire les prochaines années. «Cette expérience, précise le ministre, nous permettra l'année prochaine d'être plus performants», avant d'ajouter avoir compris de la part du ministère saoudien du Hadj qu'il veut imiter l'expérience algérienne et imposer à tous les hadjis du monde l'hébergement électronique».

Louiza Ait Ramdane

Affaire «Dounia Parc» à Alger

# Ghoul se défend et répond à Nouri

■ L'ex-ministre du Tourisme, Amar Ghoul, est sorti hier de son silence concernant l'affaire de distribution «illicite» de 65 hectares à Dounia Parc à Alger, révélée le 25 août dernier par l'actuel ministre du secteur, Abdelouhab Nouri. Il affirme que comme actuel sénateur du tiers présidentiel et ex-ministre du Tourisme, n'avoir «aucune relation avec le problème qui a été posé et réglé».

Par Nacera Chennafi

Dans un point de presse qu'il a animé hier au siège de son parti suite à une réunion organique, le président de tajamou Amel El jazair (Taj), et ex-ministre du Tourisme s'est exprimé sur ce qui est appelé «scandale de Dounia Parc» d'Alger. A ce propos, Amar Ghoul a indiqué que la réponse du Premier ministre, Abdelmalek Sellal sur cette question est «claire, franche et globale concernant le dossier Dounia Parc, mettant fin définitivement à cette polémique». Selon l'actuel sénateur du tiers présidentiel, il s'agit d'une affaire qui ne dépasse pas le stade «d'erreur dans la distribution des autorisations d'exploitation». Se sentant obligé d'intervenir sur l'affaire Dounia Parc, le fait qu'il occupait le poste de ministre du Tourisme Ghoul a souligné que son département ministériel «n'a fait qu'adresser les instructions du Premier ministre» concernant la gestion du parc des Grands vents. Selon lui, le ministère du Tourisme «n'a jamais intervenu un jour» dans l'opération d'octroi des autorisations d'exploitation au sein de «Dounia Parc». A ce propos, il a expliqué qu'il y a une entreprise administrative et économique qui «gère le parc» et qui est selon lui «la seule responsable» d'octroi des autorisations d'exploitation avec toute «liberté et indépendance en vue de l'or-



ganisation en vigueur». Il est à noter que l'affaire «Dounia Parc» a été révélée, il y a plus de dix jours par l'actuel ministre du Tourisme, Abdelwahab Nouri. Celle-ci a fait coulé beaucoup d'encre et même le ministre de la Justice, Tayeb Louh avait suggéré à Nouri de saisir la justice. Jeudi dernier et en réponse à une question sur les mesures juridiques prises au sujet de la distribution «illicite» de 65 hectares à «Dounia Parc» (Alger), M. Louh a renvoyé la presse à l'article 32 du code de procédure pénale. Cet article stipule que «toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, est tenu

d'en donner avis sans délai au ministère public et de lui transmettre tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs». Dans ce cadre, il a demandé au parquet général d'activer l'action publique «immédiatement» dès réception d'une plainte liée au détournement de terres agricoles «quelle qu'en soit l'origine».

Cependant, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'était exprimé dimanche dernier sur cette affaire dans une déclaration au quotidien «Ennahar». Selon les propos rapportés par ce journal, le Premier ministre parle de «simple erreur réparée». «Il n'y a pas d'affaire Dounia Parc, il n'y a aucun problème dans ce dossier» a-t-il déclaré.

Dans ce cadre, il a expliqué qu'il s'agit en fait d'une erreur dans la manière d'identifier la catégorie juridique à laquelle appartient Dounia Parc». Selon Sellal : «Le caractère particulier du parc ne permet pas l'ouverture des commerces (fast-foods) de la manière dont les choses ont été faites» insistant sur le fait que «l'erreur est réparée et qu'on n'en parle plus». Sellal a aussi regretté que cette affaire qui «n'en est pas une ait pris de telles proportions médiatiques». Le ministre du Tourisme avait révélé le 25 août dernier, la distribution «illégal» de quelque 65 ha sur un total de 1 059 ha, du Parc des Grands vents. Il s'est dit «abasourdi» après avoir pris connaissance du dossier Dounia Parc, qualifiant la situation de «très grave» et nécessitant des «mesures urgentes et rigoureuses». «Des lots de terrains ont été distribués dans un irrespect total de la législation en la matière et loin de toute transparence, en vue de l'implantation de projets imaginaires, représentés pour la plupart d'entre eux, par des fast-foods», a souligné le ministre. Il a aussi souligné la résiliation, par ses services, des contrats relatifs à 96 projets, dont une quarantaine de fast-foods. Nouri a soutenu qu'il est «impossible d'insuffler le développement du secteur touristique, par l'encouragement de la culture du fast-food et du déni de la loi». N. C.

## Atelier international sur la lutte contre le terrorisme Consécration de l'expérience algérienne

L'atelier international sur «le rôle de la démocratie dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme», qui s'est ouvert hier à Alger, entre dans le cadre des efforts soutenus de l'Algérie de concert avec ses partenaires régionaux et internationaux dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le racisme sur la base de son expérience en la matière et pour la consécration de l'Etat de droit. Cet atelier de deux jours revêt une «grande importance» dans la mesure où la lutte contre le terrorisme et les idéologies extrémistes passe par l'identification des mécanismes de lutte les plus efficaces dans le respect de l'Etat de droit et le renforcement de la démocratie en ce qu'elle constitue un consensus pour le vivre ensemble au sein de la société, selon les documents de la rencontre. Les participants à cette rencontre procéderont à un large échange de vues sur le rôle de la démocratie dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, à travers la présentation des expériences

nationales et des meilleures pratiques en la matière. Cet atelier regroupe les représentants des trente membres du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, des pays du Sahel, des membres du Conseil de sécurité de l'ONU et des plus importantes instances régionales et internationales chargées de la lutte contre le terrorisme. Il intervient dans le sillage des ateliers organisés en avril dernier par le ministère des Affaires étrangères et qui avaient porté respectivement sur «le rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme au Sahel» et «le rôle d'Internet et des réseaux sociaux dans la lutte contre l'extrémisme et le cyber-terrorisme».

### La bataille contre le terrorisme pour protéger et respecter l'Etat de droit

Cette rencontre initiée par l'Algérie participe de son expérience amère, de sa ferme détermination à consolider sa jeune démocratie qui n'exclut que ceux

qui ont recouru à la violence et de sa conviction que la bataille contre le terrorisme vise à protéger et à respecter l'Etat de droit et consolider les garanties que ce dernier assure à tous les citoyens.

Dans cette logique, l'Etat de droit et la démocratie s'imposent comme des remparts solides face à toutes les idéologies extrémistes et leurs manifestations violentes et constituent le garant effectif de la consécration des valeurs universelles qui unissent nos peuples et nos pays et toute la communauté internationale, est-il mentionné dans les documents.

Car, ajoute la même source, ces idéologies et manifestations d'extrémisme menacent, si elles ne sont pas combattues dans le cadre d'une lutte sérieuse, de saper les fondements des sociétés, leur stabilité et leur cohérence. Bien plus, elles mettent en danger la paix et la sécurité internationales, lit-on encore dans les documents qui en veulent pour preuve la triste vérité que le monde contemporain a vécu le

siècle dernier à travers le nazisme et le fascisme. Dans le cadre des efforts de lutte antiterroriste consentis par la communauté internationale, le combat contre les idéologies extrémistes y compris le racisme, la xénophobie et l'islamophobie qui enregistrent une dangereuse escalade dans nombre de pays avancés notamment, s'impose comme une nécessité impérieuse et revêt, au sens de l'Algérie, un caractère essentiel, pour faire face à ces fléaux meurtriers et dévastateurs.

Dans cet esprit, les sommets de Washington, en février 2015 et septembre de la même année, consacrés à la lutte contre le radicalisme violent, avaient souligné l'importance de mobiliser davantage d'efforts et de moyens pour mieux cerner les dangers néfastes que de telles idéologies impliquent pour nos sociétés et mis également l'accent sur l'impératif de combattre ce phénomène dans le respect des lois nationales et de la légalité internationale.

O. N.

## LA QUESTION DU JOUR

### Trump revient dans la course

suite de la page Une

Sauf que ce support, dont tout indique qu'il ira s'intensifiant dans les 7 semaines restant avant un certain 8 novembre, d'autant plus si d'autres sondages incongrus interviennent d'ici là, ne va pas tant à la personne même de Clinton qu'il ne vise à barrer la route à Trump. Cette élite savait depuis plusieurs mois que Clinton n'était pas quelqu'un qui inspirait confiance à la majorité de l'opinion américaine, en particulier pour son approbation de la guerre de 2003, mais ils l'ont quand même soutenue, en premier lieu par rejet de son compétiteur démocrate, Bernie Sanders, dont les choix de gauche ne leur convenaient pas. Pourtant, dès ce moment, bien des sondages disaient que si Trump l'emportait dans le camp républicain, il n'y avait que lui, Sanders, qui pouvait le battre le moment venu. Que Clinton ne le pourrait pas en revanche. Les révélations de Wikileaks ont montré combien l'establishment démocrate avait pesé de tout son poids pour faire en sorte que l'investiture n'aille pas à Sanders, mais à Clinton. Ces mêmes fuites que Clinton ne craint pas d'imputer maintenant à l'ingérence des hackers russes dans la campagne présidentielle américaine. Moscou s'ingénierait à faire élire Trump, un incapable et un sot, dont l'arrivée au pouvoir serait une catastrophe pour les Etats-Unis, et donc tout bénéfique pour elle. Cela fait déjà quelque temps que le discours de campagne de Clinton se ramène à ce seul message alarmiste, mais maintenant que son rival se met à faire avec elle jeu égal dans les sondages, quand il ne la dépasse pas, il risque de tourner à l'anathème. Il faut savoir que c'est la première fois depuis longtemps que les deux candidats restent dans la course inspirent une aussi grande méfiance aux électeurs. Leurs cotes de popularité sont aujourd'hui les plus faibles que celles de tous leurs prédécesseurs à une même distance de la date fatidique. De mémoire d'Américain, jamais on a été aussi proche du vote tout en étant aussi incertain quant à son résultat. A la même distance lors de la présidentielle de 2012, la réélection de Barack Obama était quelque chose d'acquis pour tout le monde.

M. H.

## Wilaya d'Alger 1 milliard de dinars pour la restauration de La Casbah

UNE ENVELOPPE financière de 1 milliard DA a été consacrée par les services de la wilaya d'Alger à la restauration des sites de La Casbah d'Alger menaçant ruine, à l'instar de la maison de la moudjahida Djamilia Bouhired, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur des équipements publics de la wilaya d'Alger, Berkoune Mohamed. Les services de wilaya ont alloué une enveloppe de l'ordre de 1 milliard DA pour la réalisation de quatre projets de restauration de La Casbah, notamment les maisons de la moudjahida Djamilia Bouhired, Hassan Pacha et du défunt artiste Mahieddine Bachtarzi, ainsi qu'El Djamaa el Barani situé au cœur de la citadelle d'Alger, a déclaré Berkoune Mohamed à l'APS. Il a été procédé à l'installation des bureaux d'études et d'entrepreneuriat qui seront chargés de réaliser les travaux de restauration pour le lancement des travaux axés actuellement sur l'évaluation de l'état des maisons précitées, particulièrement celle de Djamilia Bouhired, a poursuivi le même responsable. L'opération d'évaluation qui concernera également plusieurs maisonnettes adjacentes et El Djamaa el Barani permettra de définir la qualité des travaux à entreprendre, a indiqué le même responsable, sans mentionner toutefois de délais. El Djamaa el Barani et deux maisonnettes adjacentes, concernés par l'opération d'aménagement, occupent une superficie de 1 200 m<sup>2</sup>, et la maison de Djamilia Bouhired et 3 autres maisonnettes avoisinantes 2 800 m<sup>2</sup>, alors que la maison de Hassan Pacha occupe à elle seule 3 000 m<sup>2</sup> de superficie. La présente opération sera suivie ultérieurement par une vaste opération de restauration inscrite au titre du transfert du dossier de restauration et d'aménagement de La Casbah du ministère de la Culture aux services de la wilaya d'Alger, tel qu'annoncé récemment par le ministre de la Culture. La wilaya supervisera à travers la direction des équipements publics et conformément à la décision de transfert, l'opération de restauration de La Casbah avec une enveloppe financière de 18 milliards de dinars, a indiqué M. Berkoune. L'opération touchera dans une première étape la citadelle d'Alger et le lancement des études de restauration des bâtisses de la basse Casbah, a-t-il ajouté. Le ministre de la Culture avait annoncé récemment que la wilaya d'Alger se chargera de la gestion du dossier de restauration et de réhabilitation de La Casbah d'Alger qui était auparavant sous la tutelle de son département ministériel. M. Berkoune a fait savoir que le ministère continuera à assurer le soutien et le suivi technique de cette opération par le biais de l'agence chargée de la réalisation des grands projets culturels, tandis que la wilaya prendra en charge la gestion du dossier du patrimoine matériel, conformément au plan permanent de sauvegarde de La Casbah d'Alger adopté par le gouvernement en 2012.

Classée patrimoine universel par l'Unesco, La Casbah est désormais un secteur protégé auquel une enveloppe financière de 90 milliards de dinars a été allouée dont 24 milliards ont été dégagés en 2013.

Yanis G.

Benghebrit à propos des enseignants en liste d'attente

# «La titularisation est du ressort de l'inspecteur»

■ La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé, mardi à Alger, que les enseignants admis au dernier concours de recrutement, inscrits sur la liste d'attente et convoqués pour enseigner, étaient considérés comme des stagiaires, ajoutant que «la décision de leur titularisation revient à la commission paritaire présidée par un inspecteur qui donnera son avis sur leur performance pédagogique tout au long de l'année».

Par Ahlam B.

Lors d'une conférence de presse à l'issue de son inauguration de plusieurs établissements éducatifs à Alger en compagnie du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, M<sup>me</sup> Benghebrit a précisé que les «enseignants admis au concours de recrutement, inscrits sur la liste d'attente et convoqués pour enseigner pour cette entrée scolaire en occupant des postes vacants (retraite ou abandon de poste), sont considérés comme stagiaires, et ce, conformément à la nouvelle loi qui sera promulguée prochainement». La ministre a tenu à préciser que «leur titularisation dépendra de leur réussite au stage et en fonction des observations de l'inspecteur dans le cadre de la commission paritaire». «Au cas où l'enseignant stagiaire confirme sa compétence et son assiduité au travail tout au long des neufs mois de stage, il sera titularisé. Par contre, s'il échoue, il se verra attribuer une deuxième chance en prolongeant la durée de son stage à neufs mois supplémentaires à l'issue desquels il sera soit confirmé à son poste ou radié», a expliqué M<sup>me</sup> Benghebrit. La ministre de l'Education nationale a rappelé que le nombre d'enseignants inscrits sur la liste d'attente était de 148 000 qui viennent s'ajouter aux 28 000 enseignants ayant remporté le concours et qui suivent une formation continue depuis juillet dernier. Elle a rappelé, dans ce sens, qu'il avait été procédé cette année à la numérisation de l'organisation et la gestion du dossier de recrutement pour ce qui est des listes nationale et de wilaya. Si l'enseignant inscrit sur la liste d'attente ne



Ph/D. R.

rejoint pas son poste en l'espace de 48h, il sera fait appel à celui qui le succède sur ladite liste, a réaffirmé M<sup>me</sup> Benghebrit. Concernant la promotion au poste de directeur d'établissement éducatif, la ministre a indiqué que le nombre de lauréats au concours qui a eu lieu du 22 au 28 août derniers était «faible», précisant que pour combler le manque enregistré en matière d'encadrement administratif, des enseignants et des censeurs seront sollicités pour assumer «provisoirement» le poste de directeur d'établissement éducatif par intérim. Au sujet de la ren-

trée scolaire 2016-2017, la ministre a déploré «l'arrêt des cours» observé au premier jour de la rentrée scolaire, précisant : «Nous comprenons que certains enseignants et parents d'élèves soient mécontents des conditions des établissements, cependant l'arrêt des cours n'est pas la solution et n'est pas dans l'intérêt de l'élève».

Elle a appelé, dans ce sens, l'Association des parents d'élèves au règlement des problèmes de scolarisation de leurs enfants, à travers «une interaction positive» entre les composantes de la famille éducative.

Répondant aux informations rapportées par certains médias au sujet de l'interdiction de lycéennes à la cité 1600 logements à Sebala (Draria) d'entrer au lycée parce qu'elles ne portaient pas le voile (hidjab), la ministre a répondu qu'«une enquête a été ouverte à ce sujet et les responsables seront présentés devant la commission de discipline». «Il n'y a aucune interdiction dans ce sens», a-t-elle affirmé. A cette occasion, la première responsable du secteur a appelé «à la vigilance et au respect des lois de la République».

A. B./APS

## Education à Béjaïa

### «Le déficit enregistré dans le corps pédagogique est pris en charge»

La rentrée est jugée positive dans son ensemble par le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa qui animait un point de presse, avant-hier, avec son SG, Bezza Benmansour. Ce dernier a minimisé les mouvements de contestation enregistrés le premier jour et faisant que la reprise n'a pas eu lieu dans une dizaine d'établissements ou plus (Aït R'zine, Chemini, Chellata, Boukelifa, Béni M'lickèche, etc.). Selon lui, «ces mouvements représentent 1% seulement sur les 784 établissements que compte la wilaya». Des mouvements qu'il a considérés comme une mauvaise manière

de s'exprimer des revendications car «ce sont les lèves qui ont été pris en otage», selon lui. Concernant le problème de l'amiante à l'origine du boycott de la rentrée dans certains établissements, le directeur de l'éducation a fait savoir qu'il a «saisi le ministère de tutelle qui a dépêché une commission d'experts qui rendra ses conclusions prochainement». A ce sujet toujours, il dira que «la majorité des établissements (CEM et lycées contenant ce matériau) ont été remplacés». C'est le cas à Chemini et à Sidi-Aïch. Au sujet du mouvement de contestation mené par des contractuels, le

directeur de l'éducation fait remarquer que «seuls 73% des postes d'enseignants ont été pourvus dans le primaire, 35% dans le moyen et 35% dans le secondaire», relevant que le taux de réussite jugé faible dans la wilaya de Béjaïa à l'issue de l'examen organisé le 30 avril dernier, des enseignants d'autres régions pourraient venir dans notre wilaya. Des postes définitifs car ces derniers viennent en remplacement des enseignants admis à la retraite ou ceux qui ont quitté, pour une raison ou une autre, le secteur de l'éducation. «Nous avons invité ceux qui étaient sur liste d'attente à déposer leurs

dossiers pour faire de vacations. Et le recrutement se fera uniquement sur liste d'attente», a fait observer M. Benmansour, soulignant que «le déficit touche les matières scientifiques, comme les mathématiques, la physique, et aussi tamazight». «Il y a, au total, quelque 1 487 postes à pourvoir, notamment 27% au primaire et 65% dans le moyen et le secondaire». Plusieurs autres sujets liés à la rentrée et autres infrastructures réalisées ont été abordés lors de la rencontre au cours de laquelle l'accent a été mis sur les améliorations qu'a connues le secteur cette année.

H. Cherfa

## E-commerce

## Le projet de loi bientôt soumis au gouvernement

■ La ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Imène Houda Feraoun, a fait savoir à Alger que le projet de loi relatif au e-commerce sera soumis au gouvernement avant la fin de l'année.

Par Salem L.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'oblitération de deux timbres-poste consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique, elle a indiqué que le projet de loi en question qui régira les opérations de commerce par internet ou le e-commerce sera soumis au gouvernement avant la fin de l'année. La première mouture de ce texte a été présentée à tous les secteurs concernés par le e-commerce à l'effet de son enrichissement, a-t-elle précisé, ajoutant que le projet de loi qui encadrera la relation entre le commerçant et le client dans le monde virtuel se propose de protéger les deux parties à travers des dispositions de loi. A une question relative à la disponibilité de liquidité au niveau des bureaux de poste, notamment à l'approche de l'Aïd el Adha, la première responsable du secteur a répondu qu'aucun déficit de liquidité n'a été enregistré



depuis le début de l'année au niveau de 3 700 bureaux de poste à travers le territoire national grâce aux opérations d'entre-

tien effectuées par Algérie-Poste. Les cas enregistrés dans certains centres sont dus à un retard dans l'acheminement des fonds vers

les régions éloignées, a-t-elle soutenu. Pour ce qui est du lancement de la 4G, la ministre a rappelé que les décrets exécutifs

relatifs aux cahiers des charges adressés aux opérateurs de téléphonie mobile de la 3G ont été signés par le Premier ministre. L'Autorité de régulation des postes et télécommunications les transmettra dans les deux semaines à venir aux opérateurs qui auront la latitude de commercialiser cette technique à la date qu'ils arrêteront, a-t-elle dit. Concernant la nouvelle génération de téléphonie fixe au profit des foyers et des entreprises, la ministre a imputé le retard accusé dans son lancement à des entraves administratives. Des concertations ont cours avec plusieurs fournisseurs d'équipements et l'accord sera signé avant la fin de l'année, a-t-elle assuré. M<sup>me</sup> Feraoun a tenu, à cette occasion, à mettre l'accent sur la nécessité d'une bonne prise en charge de la ressource humaine qui constitue la seule véritable richesse de l'Algérie à même d'opérer un saut qualitatif au plan économique et technologique et faire face aux défis de l'heure. S. L./APS

## Durant les sept premiers mois de 2016

## Les importations de sucre en hausse

La facture d'importation de sucre s'est chiffrée à 487,36 millions de dollars (usd) durant les sept premiers mois de 2016 contre près de 470 millions usd à la même période de 2015, soit une hausse de 3,75%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les quantités impor-

tées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, sirop de lactose...) ont enregistré une hausse plus importante à 1,26 million de tonnes (Mt) contre 1,14 Mt, en progression de 10,75% entre les deux périodes de comparaison, indique le Centre national de l'informatique

et des statistiques des douanes (Cnis). Ce recul de la facture d'importation s'explique par une baisse des cours mondiaux des sucres roux et blanc en raison d'une bonne récolte mondiale de canne à sucre. C'est ainsi que le prix moyen à l'importation du sucre

roux par l'Algérie a baissé à 350 dollars/tonne sur les 5 premiers mois 2016 contre 391 dollars/tonne à la même période de 2015 (-10,5%). Pour le sucre blanc, l'Algérie l'a acheté sur les marchés mondiaux à 503 dollars/tonne contre 526 dollars, soit une baisse

de 4,4% entre les deux périodes de comparaison. En 2015, les importations de sucre avaient diminué à 714,76 millions usd contre 861,04 millions usd en 2014 (-17%), tandis que les quantités importées avaient augmenté à 1,93 Mt contre 1,92 Mt (+0,5%). S.L.

## Immatriculations des véhicules neufs

La baisse était déjà là au 2<sup>e</sup> semestre 2015

Le nombre de véhicules immatriculés et réimmatriculés durant le 2<sup>e</sup> semestre 2015 s'est élevé à 776 423 unités, dont 158 065 véhicules neufs, indiquent les derniers chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), précisant que les immatriculations des véhicules neufs ont baissé de près de 20%. Le second semestre 2015 a connu une légère progression des immatriculations de 76 000 véhicules supplémentaires par rap-

port à la même période en 2014. Cependant, en termes de véhicules neufs, une baisse de plus de 39 000 véhicules (-19,88%) est constatée au deuxième semestre 2015 comparativement à la même période de 2014, selon le dernier bilan de l'ONS obtenu par l'APS. Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015, les immatriculations des véhicules ont augmenté de 6,50%, soit l'équivalent de 47 000 unités, selon les données statistiques de l'ONS. Les nouvelles immatricula-

tions ont été enregistrées essentiellement dans deux types : les véhicules de tourisme (72%) et les camionnettes (18%), précise encore la publication de l'Office. Le dernier semestre de l'année précédente a été marqué par une « forte baisse » des importations de véhicules à 91 425 unités, et 158 065 véhicules immatriculés définitivement, soit -50,93%, relève l'office. Sur le chiffre global de (776 423) des véhicules immatriculés et réimmatriculés, les véhi-

cules de tourisme viennent en tête avec 72,87% (565 804 unités), puis les camionnettes avec 18,44% (143 191), les camions 3,62% (28 113), les remorques 1,33% (10 292), les autocars-autobus 0,78% (6 051), les tracteurs routiers 1,05% (8 121). Le nombre des véhicules immatriculés et réimmatriculés durant le 2<sup>e</sup> semestre 2015 reste dominé par les marques européennes (françaises et allemandes) et asiatiques (sud-coréennes et japo-

naises). Au total, 91 425 unités avaient été importées au deuxième semestre de 2015, selon les Douanes algériennes, soit une baisse de 50% par rapport à la même période en 2014 durant laquelle 186 330 véhicules avaient été importés. Selon l'ONS, 63,28% des voitures roulent à l'essence contre 36,72% au gasoil. Plus de la moitié des voitures de tourisme (53,90%) utilisent l'essence comme source d'énergie et 19,95% le gasoil. La répartition des immatriculations et réimmatriculations durant la période de référence selon la wilaya montre que les grandes villes dominent le parc national automobile. La wilaya d'Alger vient en tête avec 27,23% (43 045 véhicules), puis Tizi-Ouzou (5,24%, 8 279), Oran (5,18%, 8 190), Constantine (3,36%, 5 318) et Batna avec 3,30%, soit 5 212 unités. Pour l'année 2015, l'Algérie avait importé 300 000 unités contre 439 637 unités en 2014 (-32%) et la facture des importations des véhicules s'est établie à 3,781 milliards de dollars, soit une baisse de 40,3% par rapport à 2014, rappelle-t-on. Fouad G.

## Pétrole

## Boutarfa attendu aujourd'hui à Moscou

Le ministre de l'Energie, L'Noureddine Boutarfa, est attendu aujourd'hui à Moscou où il doit s'entretenir avec son homologue russe Alexandre Novak sur la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie et sur la situation du marché pétrolier. La rencontre entre les deux ministres, prévue demain vendredi, portera sur les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Russie dans le domaine de l'énergie, mais également sur les préparatifs de la

réunion informelle de l'Opep prévue le 27 septembre à Alger. Les deux parties devraient procéder, selon des sources diplomatiques, à l'analyse la situation du marché pétrolier international et discuter des mesures à prendre en vue de parvenir à des solutions consensuelles entre pays producteurs, qui permettraient de stabiliser le marché pétrolier à un niveau de prix acceptable. Dans ce cadre, le ministre algérien avait effectué cette semaine une visite en Iran et au Qatar,

durant laquelle il a également examiné avec ses homologues iranien et qatari les relations de coopération entre l'Algérie et ces deux pays dans le domaine de l'énergie. Six mois après l'échec des pourparlers de Doha, les ministres de l'Energie russe, Alexandre Novak, et des Ressources naturelles saoudien, Khaled al-Faleh, ont signé lundi, en marge du sommet du G20 en Chine, une déclaration commune qualifiée d'« historique » par M. Novak. Le ministre algérien a

exprimé « sa satisfaction » suite à cet accord qui va permettre aux deux premiers producteurs de pétrole de coopérer ensemble en faveur de la stabilité du marché du brut. La tournée du ministre algérien en Iran au Qatar et en Russie, intervient en prévision de la 15<sup>e</sup> réunion ministérielle du Forum internationale de l'énergie (IEF15), ainsi que la réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévues à Alger du 26 au 28 septembre. G. H.

Biskra/Avant la livraison des projets d'habitats

# Nécessaire parachèvement des travaux de viabilisation

■ La remise des clés aux bénéficiaires des différentes formules de logements est tributaire des raccordements de ces nouvelles habitations aux divers réseaux ainsi que la réalisation des travaux de viabilisation...



Ph. &gt; D. R.

Par Ilham N.

Le parachèvement des travaux de viabilisation et d'aménagement des projets d'habitat, avant toute opération d'attribution de logement est nécessaire, a indiqué,

mardi, à Biskra, le chef de l'exécutif local. La remise des clés aux bénéficiaires des différentes formules de logements est tributaire des raccordements de ces nouvelles habitations aux divers réseaux ainsi que la réalisation

des travaux de viabilisation a précisé M. Mohamed Hamidou, au cours d'une visite d'inspection des chantiers de logements publics locatifs (LPL) dans les localités de Djemmorah et Branis. Il a, dans ce sens, ajouté

qu'il était «inconcevable» d'attribuer des logements dépourvus de toutes les commodités nécessaires à une vie conviviale et répondant aux besoins des bénéficiaires, soulignant l'importance d'assurer la qualité des

constructions dans l'amélioration du cadre urbain des agglomérations. Selon les explications fournies sur place par les responsables du secteur de l'habitat de Biskra, un quota de plus 6.100 logements, tous segments confondus, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours dont 4.418 LPL, et 1.698 logements participatifs et promotionnels. Le chef de l'exécutif local a déclaré que les projets d'habitats programmés, permettront, une fois réalisés, de consolider sensiblement le parc immobilier de la wilaya, estimé actuellement à 200.000 unités et contribueront à satisfaire les demandes des citoyens en matière de logements. **I. N./APS**

Bordj Bou Arreridj/Sidi Mebarek

## 400 logements publics locatifs distribués

UN QUOTA de 420 logements publics locatifs (LPL) a été distribué mardi dans la commune de Sidi Mebarek (15 km Nord Est de Bordj Bou Arreridj, a-t-on constaté. L'opération qui a été présidée par le chef de l'exécutif local Abdessamia Saidoune a été effectuée dans une ambiance festive et a concerné 100 logements dans la commune de Mebarek, 170 habitations à Medjana, et 150 autres dans celle d'El Anseur. Une action similaire portant attribution d'un quota de 800 unités du même segment, inscrit dans le cadre du précédent programme quinquennal 2010-2014, sera prochainement effectuée, selon le wali, soulignant que la réalisation de cette opération qui concerne les communes de Hemadia et de Mensoura est tributaire du parachèvement des travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux divers réseaux. Des efforts sont actuellement déployés par les services de la daïra de Bordj Bou Arreridj et ceux de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) pour la mise en place des dernières retouches pour l'annonce de la distribution au chef lieu de wilaya d'un autre quota de plus de 3.000 unités, a-t-il noté, soulignant l'intégration des dossiers de demandeurs de logement de la ville de Bordj Bou Arreridj de l'année 2012, ce qui permettra de diminuer sensiblement la crise du logement dans cette région de la wilaya. **Ghani Y.**

Oum El Bouaghi

## Plus de 15 000 clients privés d'électricité pour non paiement des factures

Plus de quinze mille clients ont été privés d'électricité à Oum El Bouaghi pour non-paiement des factures, a indiqué mardi le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE). L'opération de recouvrement des dettes de la SDE-Oum El Bouaghi auprès de ses abonnées a été lancée la mi-mai, a souligné M. Abdallah Bendjeda précisant que tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour le recouvrement du total des dettes estimé à 1,82 milliard de dinars non payés par des abonnés ordinaires (ménages) et autres instances et entreprises publiques. L'Agence d'Ain Fakroune a enregistré le taux de dette le plus élevé (580

millions de dinars), suivie de l'Agence d'Ain M'lila avec des dettes avoisinant les 280 millions de dinars, a détaillé le même responsable, précisant que le montant de recouvrement enregistré par les différentes agences de la SDE-Oum El Bouaghi n'a pas dépassé les 230 millions de dinars. Depuis le début de l'année 2016, pas moins de 1.000 cas de fraude (approvisionnement illicite en électricité) ont été signalés dont 700 cas détectés lors de la campagne en cours de recouvrement des dettes, a-t-on encore fait savoir. May T. Insertion aux programmes des dispositifs de l'emploi Des dizaines de cas de fraude recensés à Souk Ahras Au total cent trente deux cas de fraude

de dans l'insertion aux programmes des dispositifs de l'emploi ont été détectés à Souk Ahras, depuis le début de l'année en cours, a déclaré mardi à l'APS, le directeur de l'Agence de wilaya de l'emploi, M. Abderazak Mazouz. Ces cas représentent des «attributions illégales et frauduleuses», constatés par l'octroi d'un contrat de travail dans le cadre d'un des dispositifs de l'emploi aux côtés de l'obtention d'un crédit pour le financement d'un projet ou encore l'obtention d'un local à usage professionnel a détaillé ce responsable. Les contrats signés dans ce sens ont été immédiatement gelés après la confirmation du «forfait», a-t-il fait savoir, précisant que les per-

sonnes impliquées ont été convoquées pour arrêter les mesures qui s'imposent dans ce genre de situation. Un vaste travail d'investigation a été lancé conformément aux orientations du ministère de tutelle et en étroite collaboration avec les différentes parties concernées pour détecter les cas frauduleux et arrêter les mesures nécessaires pour mettre fin à ces agissements, a précisé M. Mazouz. Le suivi des opérations de renouvellement des contrats de travail a eu un impact «positif» a ajouté la même source, faisant part dans ce contexte, de l'assainissement de plus d'un millier de cas n'ayant pas renouveler leurs contrats de travail dans les délais réglementaires. **Hasni Y.**

Mouton de l'aïd

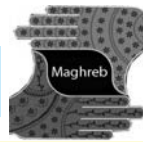
## Offre abondante et prix abordable à Mila

Les citoyens de la wilaya de Mila constatent avec satisfaction le niveau abordable des prix de moutons proposés ces derniers jours sur les marchés hebdomadaires et espaces réservés à la vente de bestiaux à la veille de la célébration de la fête de l'aïd El Adha. Pour Amar Lemoussi, président de la chambre de l'agriculture, la profusion de l'offre en ovins et autres bestiaux à quelques jours de la grande fête explique les prix abordables observés qui rom-

pent avec la cherté des années précédentes. Rencontré au marché de Grarem Gouga qui se tient chaque jeudi, Walid âgé de 29 ans était autant heureux que ses deux petits garçons d'avoir pu acheter un mouton moyen au prix de 35.000 DA et assure avoir économisé pas moins de 7.000 DA comparativement à l'année écoulée. Le marché est cette année «clément» pour les bourses moyennes avec des baisses allant de 5.000 à 10.000 DA par rapport à la précédente

fête de l'aïd El Kébir, assure de son côté Mohamed habitué des marchés à bestiaux de Zaghia et Ferdjioua. Pour le même interlocuteur, cette clémence est la conséquence des efforts colossaux déployés par les gardes-frontières et l'armée nationale populaire le long des frontières empêchant la fuite du cheptel vers les pays voisins. La direction des services agricoles a annoncé l'ouverture sur le territoire de la wilaya de 33 espaces de vente de moutons soumis au contrôle

vétérinaire nécessaire. Un nombre important de vétérinaires a été ainsi mobilisé pour contrôler les moutons et veiller à la protection de la santé des citoyens, a indiqué Rabah Ferdasse, directeur des services agricoles. Une campagne de sensibilisation intitulée «une fête sans le kyste hydatique» est actuellement menée par la direction des services agricoles parallèlement à la préparation des abattoirs pour le jour de l'aïd et le rituel du sacrifice. **Hana Y.**



Le Chef du gouvernement tunisien :

# «La lutte contre la corruption, plus difficile que la lutte antiterroriste»

■ «Dans la guerre contre le terrorisme, l'ennemi est souvent face à nous, nous le voyons, nous le surveillons, alors que dans la guerre contre la corruption, l'ennemi se cache à l'intérieur de nos sociétés»...

Par Faiza O.

La lutte contre la corruption, endémique en Tunisie, est devenue «plus difficile» que la lutte antiterroriste, a assuré lundi le nouveau Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed. «La guerre contre la corruption et la guerre contre le terrorisme (...) sont les deux visages d'un même fléau», a déclaré le responsable lors de la cinquième conférence ministérielle du Réseau arabe pour l'intégrité et contre la corruption. «La guerre contre la corruption est devenue, dans certains cas, plus difficile que la guerre contre le terrorisme. Parce que dans la guerre contre le terrorisme, l'ennemi est souvent face à nous, nous le voyons, nous le surveillons, alors que dans la



PH. &gt; D. R.

guerre contre la corruption, l'ennemi se cache à l'intérieur de nos sociétés», a-t-il ajouté, en appelant les citoyens à s'enrôler dans ces deux luttes. Le nouveau gouvernement dit d'union nationale, entré en fonction fin août, a affirmé vouloir faire du combat contre la corruption l'une de ses priorités. Cette dernière a en effet atteint un stade «épidémique» en Tunisie, a récemment dénoncé Chawki Tabib, le président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLC). M. Chahed a annoncé la suppression du ministère jusque-là dédié à cette lutte afin de concentrer tous les moyens de l'Etat en faveur de l'INLC, une instance indépendante spécialement chargée de combattre ce fléau. F. O./APS

Libye

## La composition du gouvernement d'union au centre de discussions à Tunis

Les membres du dialogue politique libyen, réunis à Tunis sous l'égide de l'ONU, se sont entretenus mardi de la composition du gouvernement d'union. «Le principal problème, le principal défi devant nous est la formation du gouvernement d'entente nationale et (son) approbation ultérieure par la Chambre des représentants», a dit, lors d'une conférence de presse, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler. Un gouvernement d'union nationale (GNA) dirigé par Fayeze al-Sarraj s'est installé au printemps à Tripoli mais il peine encore à asseoir son pouvoir à l'échelle de tout le pays, notamment en raison de l'oppo-

sition d'une autorité politique rivale basée dans l'Est. Le Parlement libyen, également basé dans l'Est et proche de ce gouvernement rival, a refusé le 22 août de lui accorder sa confiance. Le Parlement lui a cependant donné une «dernière chance» pour qu'il propose un nouveau cabinet. Selon Jamel Achour, président du bureau politique du parti libyen Al-Watan, «nous avons besoin d'un gouvernement capable de résoudre les problèmes et qui en même temps satisfasse toutes les factions libyennes». M. al-Sarraj a pris part aux discussions, tout comme des représentants des autorités de l'Est.

### Un millier de Tunisiens ont rejoint les rangs de l'EI en Libye

Un millier de Tunisiens ont rejoint les rangs de l'EI en Libye, a indiqué mardi à Paris le ministre tunisien de la Défense Farhat Horchani, en marge d'une conférence sur la sécurité.

«Un millier de Tunisiens combattent au côté du groupe Etat islamique (EI) en Libye et qu'ils constituent une menace pour la Tunisie», a déclaré à la presse le ministre tunisien de la Défense, Farhat Horchani.

«Les chiffres avancés, de l'ordre de 2 000 à 3 000 jihadistes tunisiens en Libye sont

exagérés», a-t-il insisté, précisant que «c'est plus à l'échelle de 1 000». Parmi les combattants de l'EI chassés de Syrte (nord de la Libye), «il est très probable que certains partent vers le sud, et certains vont aller vers l'ouest», a prédit Farhat Horchani. Pour l'instant ils ne reviennent pas de «manière massive» vers la Tunisie mais il «faut rester vigilant», a-t-il insisté, en notant également la présence parmi eux de binationaux franco-tunisiens.

Le ministre tunisien de la Défense a déploré l'absence de stratégie régionale face à la problématique des combattants étrangers de l'EI en Libye. «Les pays gèrent la question au jour le

jour», a-t-il dit. «La guerre contre le terrorisme est une guerre totale. Si on traite le terrorisme seulement sur le plan sécuritaire et militaire, on perd la guerre», a-t-il mis en garde.

«Le terrorisme est une pensée, une culture qui se forge dans l'esprit des jeunes. Il faut créer un type nouveau d'éducation, mener un autre type de discours religieux aussi», a-t-il affirmé, avertissant au passage qu'«il faut inculquer aux jeunes que l'islam ce n'est pas cela (...) Sinon on va avoir dans quelques années un monstre plus dangereux que Daech (acronyme de l'EI en arabe)».

Atef C.

Escalade marocaine dans la zone d'Algueruarat

## Les autorités sahraouies reçoivent l'envoyé spécial du SG de l'ONU

Les autorités sahraouies ont reçu l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef de la Minurso, M<sup>me</sup> Kim Boldoc, suite à la violation de l'accord de cessez-le-feu au Sahara occidental par les forces d'occupation marocaines. M<sup>me</sup> Kim Boldoc, accompagnée par le général Mohamed Tayeb Azam, commandant des forces de la Mission, a été reçue lundi par le ministre sahraoui de la Défense, Abdelahi Lehib, en présence du secrétaire d'Etat à la sécurité et à la documentation, Brahim Mohamed Mahmoud, et du coordinateur sahraoui avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), M'hamed Khadad, selon l'agence de presse sahraouie (SPS). «La rencontre a permis à la direction sahraouie d'exprimer sa position vis-à-vis de la situation, conformément à la déclaration du SG de l'ONU appelant au retour au statu quo, notamment l'arrêt des travaux et le retrait des forces royales marocaines au-delà du mur», a indiqué, Brahim Mohamed Mahmoud dans une déclaration. Le secré-

taire d'Etat à la sécurité et à la documentation a réaffirmé que «la seule solution pour éviter le dérapage de la région vers le pire est l'arrêt des travaux et le retrait immédiat des forces royales marocaines au-delà du mur marocain». Il a également affirmé «la disponibilité de la partie sahraouie pour toutes les éventualités quel que soit le prix pour faire face aux violations marocaines de l'accord de cessez-le-feu signé sous les auspices de l'ONU». «La mission principale pour laquelle la Minurso a été créée est la mise en œuvre globale du plan de règlement de l'ONU et l'OUA/UA, à savoir la création de conditions favorables pour la tenue d'un référendum permettant au peuple sahraoui de décider de son propre avenir», a rappelé M. Mohammed Mahmoud. Pour rappel, le secrétaire d'Etat à la sécurité et à la documentation a été chargé le 15 août dernier par le président sahraoui, Brahim Ghali, d'interpeller le D<sup>r</sup> Youssef Djedyan, chef du Bureau de la Minurso dans les camps de réfugiés, pour l'informer de la forte protestation du front Polisario pour la violation flagrante maro-

caine et sans précédent de l'accord du cessez-le-feu signé entre le front Polisario et le Maroc, le 6 septembre 1991. Dans le même contexte, le ministre sahraoui de la Défense a informé Boko Oumar, chef d'état-major par intérim de la Minurso, des mesures prises par l'Armée de libération populaire sahraoui (ALPS) pour faire face aux violations du Royaume du Maroc dans la zone tampon d'Algueruarat au sud-ouest du Sahara occidental en violation de l'accord de cessez-le-feu numéro 1. Vendredi, un responsable onusien a indiqué que la Minurso va rendre compte prochainement de ses conclusions sur la violation de l'accord de cessez-le-feu au Sahara occidental par le Maroc. «Conformément aux procédures en place, à savoir sur la base des observations de la mission et de l'appréciation des obligations des parties prévues dans l'Accord Militaire n° 1, la Minurso rendra compte par écrit de ses conclusions aux deux parties du conflit», a déclaré à l'APS un haut fonctionnaire de l'ONU. Interrogé sur les efforts déployés par la Minurso pour désamorcer

cette crise, le responsable onusien a répondu que la mission de l'ONU avait «intensifié ses capacités de surveillance aérienne et terrestre et a déployé ses observateurs dans la zone tampon située à Algueruarat au sud du Sahara occidental où le Maroc a déployé des éléments armés en violation de l'accord de cessez-le-feu de 1991». «Tout au long de la crise, le leadership de la mission est resté en étroite concertation avec les parties, les enjoignant à maintenir le calme et à éviter toute action susceptible de provoquer une reprise des hostilités», a ajouté cette source onusienne proche du dossier. La Minurso qui dit suivre de près la situation a confirmé dans une note interne en août dernier la présence de policiers marocains dans cette zone sensible située à la frontière avec la Mauritanie. L'escalade marocaine dans cette zone vise à saper les efforts de l'ONU qui compte lancer une proposition formelle pour relancer les négociations sur le Sahara occidental occupé.

A. S.

## Industrie automobile

## Le projet Peugeot suit son cours

Page animée par Ali Zidane

**D**e même que pour l'usine Renault, le projet Peugeot, dont l'accord n'a pas encore été signé, sera implanté dans la localité d'El Hamoul relevant de la daïra d'Oued Tlélat dans la wilaya d'Oran.

Pour l'état d'avancement du projet Peugeot Algérie, il a assuré qu'il «est en train de suivre son cours» sans donner plus de détails. Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesselam Bouchouareb avait déjà déclaré, la mi-juillet, que le rôle du gouvernement algérien était de «rapprocher les avis des trois partenaires» concernés et que la phase «la plus compliquée» a été, dans ce sens, dépassée.

De même que pour l'usine Renault, le projet Peugeot, dont l'accord n'a pas encore été signé, sera implanté dans la



localité d'El Hamoul relevant de la daïra d'Oued Tlélat dans la wilaya d'Oran. En novembre 2015, M. Bouchouareb avait annoncé que Peugeot comptait s'installer en Algérie avec sa filiale Faurecia pour satisfaire ses besoins de sous-traitance. Il avait alors avancé que les deux parties algérienne et française s'étaient mises d'accord pour que la nouvelle usine fabrique quatre modèles dont un véhicule utilitaire de type pick-up dans une première phase.

Par ailleurs, il faut noter que parallèlement à l'octroi des licences d'importation, attribuées en mai dernier à 40 concessionnaires sur 80 postulants, le gouvernement a exigé des concessionnaires d'engager des investissements dans le secteur des véhicules et les filières industrielles annexes.

## Cima Motors

## Tarifs et finitions des Hyundai Creta et Grand I10

**C**omme publié il y a quelques semaines sur nos colonnes, Cima Motors concessionnaires multimarques notamment la marque sud-coréenne Hyundai, annonce le début de la commercialisation de deux modèles de la gamme Hyundai ; il s'agit de la citadine du segment «B», Grand I10 avec un bloc moteur de 1.2 essence de 87 ch en BVM et BVA et pour la première fois en Algérie le Crossover Creta qui a été présenté par le nouveau représentant de Hyundai sur le marché algérien lors du Salon

international de l'automobile d'Alger en mars 2016.

Le Creta sera proposé avec une seule motorisation le 1.6 CRDI 128 ch et équipée d'ABS, Airbags frontaux, régulateur de vitesse et la fixation Isofix pour les sièges enfant. On y trouve également les antibrouillards avant, barres de toit, rétroviseurs réglables électriquement, une cinquième roue en aluminium, vitres teintées, alarme, verrouillage centralisé, lève-vitres avant et arrière électriques, commande au volant, accoudoirs centraux à



l'avant et à l'arrière, radar de recul, volant réglable en hauteur et l'air conditionné manuel.

Selon le concessionnaire, la disponibilité est immédiate dans le réseau de Cima Motors. Le tarif du SUV Creta est de 3 349 000 DA en boîte manuelle à six rapports et 3 449 000 DA en boîte automatique à six rapports. La citadine Grand I10, pour sa part, qui se décline en 5 finitions de 4 et 5 portes, son prix est affiché à partir de 1 894 000 DA TTC.

## Nomination chez Peugeot

## Valérie Ponce, nouvelle responsable de la communication de la marque

**V**alérie Ponce est nommée responsable de la communication de la marque Peugeot au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Diplômée d'une maîtrise en langues étrangères appliquées et d'un DESS Commerce international, elle rejoint PSA Peugeot Citroën en

1989. Elle intègre la Direction des produits et marchés CITROËN en 1998 où elle occupe les postes de chef de marché puis chef de produit. En 2003, elle prend en charge le projet de la nouvelle CITROËN C5 en tant que chef de projet produit jus-

qu'au lancement du véhicule en 2008.

Elle est alors nommée directrice publicité et médias France puis prend la responsabilité, en 2011, de la direction du marketing CITROËN France. En décembre 2014, elle est en char-

ge du lancement de la marque DS en France.

En mars 2016, Valérie Ponce devient directrice marketing exclusivement dédiée au développement de l'image et de la notoriété de la marque DS en France.

A noter qu'Alexandre Guirao, responsable de la communication a décidé, pour des raisons personnelles, de quitter le Groupe et de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle.

## Sovac

## VW Golf Carat disponible à partir de 5 300 000 DA TTC

**S**ovac le représentant officiel de la marque Volkswagen en Algérie annonce que le modèle phare de sa gamme du segment B la Volkswagen Golf est disponible dans son réseau avec la seule finition Carat. Golf Carat sera proposée avec une seule motorisation le 2.0 TDI 143 ch accouplée à une boîte manuelle à 6 vitesses ou à une boîte DSG à 6 vitesses également. La finition proposée par le concessionnaire est désormais disponible, le client pourra même faire commande. Elle est dotée de toit ouvrant pivotant panoramique électrique, de rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement, de phares au xénon avec éclairage jour à LED et feux de route directionnels, feux arrière à LED, phares antibrouillard et 4 jantes «Serron» 18 pouces pour les équipements de l'extérieurs. Pour les équipements intérieurs et fonctionnels, la Golf VII est proposée avec radio

«Composition Media» Ecran couleur tactile haute résolution 6.5", lecteur CD MP3, SD et AUX IN, volant cuir multifonction (3 branches), palettes au volant (uniquement sur version Carat DSG), sièges sport «Ergoactive» 14 voies à l'avant réglables en inclinaison, en profondeur, chauffants, sellerie spécifique en cuir/tissu «New-York», caméra de recul, climatisation automatique «Climatronic», parkpilot, signaux d'avertissement acoustiques en cas d'obstacles à l'avant et à l'arrière, et détecteur de pluie. Le client découvrira également d'autres équipements fonctionnels très intéressants tels que l'interface USB également pour iPod/iPhone, le Bluetooth, système de verrouillage et de démarrage sans clé «Keyless Access» et alarme antivol «Plus» avec dispositif de surveillance de l'habitacle. Côté sécurité, Golf Carat est disponible avec contrôle électro-



nique de stabilisation ESP, ABS, ASR, EDS, MSR, airbag conducteur et passager avant y compris airbag de genoux côté conducteur, airbag de tête pour passagers avant et arrière y compris airbags latéraux à l'avant, régulateur de vitesse y compris limiteur de vitesse, frein de stationnement électronique y compris fonction Auto-Hold, œillets d'arrimage ISOFIX et rétroviseur intérieur à réglage jour/nuit automatique. Le prix est affiché à partir de 5 300 000 DA TTC pour la finition Carat et 5 500 000 DA TTC pour la version DSG.

## Mondial de l'automobile de Paris

## Kia dévoile la toute nouvelle Rio en avant-première

**LES CENTRES** de design Kai, en Allemagne et en Californie, ont supervisé la conception de la nouvelle Rio, en étroite collaboration avec le centre de design de la société à Namyang, en Corée. L'apparence de la nouvelle Rio est définie par ses lignes effilées et des surfaces profilées, procurant à ce modèle une nouvelle allure à la fois caractéristique et sportive. À l'avant, la Rio affiche la plus récente version de la calandre «tiger-nose» de Kia, amincie en hauteur et plus large à l'avant de la voiture. Des projecteurs bifonction intégrés, projettent un nouvel éclairage en LED en forme de «U». Le profil de cette Rio de quatrième génération a été allongé; sa voie plus équilibrée est attribuable à son capot plus long et à un porte-à-faux avant également allongé, à son empattement plus long de 10 mm. La nouvelle Kia Rio offrira aux automobilistes un habitacle renouvelé et moderne. Le tableau de bord lui-même est orienté vers le conducteur et doté d'un nouveau système d'info divertissement central, une interface homme-machine (HMI) flottante, ainsi qu'un écran tactile haute résolution pour activer les nouveaux systèmes audio, de navigation et de connectivité de la Rio. La nouvelle interface HMI a permis à Kia de réduire le nombre de boutons sur la console centrale. La nouvelle Rio est disponible dans un choix de sellerie noire ou grise, en tissu ou en imitation cuir. Le traitement des sièges «Red Pack» de la Rio offre aux acheteurs qui le désirent des sièges imitation cuir rouge dans l'habitacle. La Kia Rio est le modèle le plus vendu du fabricant coréen à l'échelle internationale. Plus de 473 000 véhicules ont été vendus en 2015. La prochaine génération du modèle entrera en production vers la fin de 2016 en Europe.





## Migrants

# Merkel refuse de céder à la pression de la droite populiste

■ Angela Merkel a appelé hier la classe politique allemande à ne pas céder à la pression de la droite populiste sur la question des migrants, malgré ses récents succès électoraux, et défendu les valeurs humanistes de l'Allemagne.

Par Ali O.

«**S**i nous commençons dans nos paroles comme dans nos actes à nous orienter en fonction de ceux qui ne sont pas intéressés à apporter des solutions, alors c'est nous qui allons perdre la boussole», a déclaré la chancelière allemande lors d'une intervention devant la chambre des députés à Berlin, en référence au mouvement de droite populiste Alternative pour l'Allemagne (AfD). Alors qu'elle fait l'objet de vives critiques dans sa propre famille politique conservatrice, elle a appelé les partis politiques allemands traditionnels, ébranlés par le dernier succès



Ph. > D. R.

électoral de l'AfD lors d'un scrutin régional dimanche, à ne pas jouer la surenchère sur les questions d'immigration. «Les responsables politiques devraient mesurer leurs

propos car si nous nous lançons dans une escalade ce sont ceux qui jouent sur les paroles fortes et les solutions simplistes qui l'emporteront», a-t-elle mis en garde à

propos de l'AfD. La chancelière a estimé que les partis traditionnels, s'ils ne doivent pas «invectiver les électeurs» qui les ont rejetés, ne regagneront la «confiance des

citoyens» qu'en refusant une telle surenchère. Elle a une nouvelle fois défendu le bien-fondé de sa politique d'ouverture aux réfugiés en 2015, basée sur les devoirs moraux et humanitaires de l'Allemagne, vantant «l'effort national» mené depuis un an et rappelant la nette baisse des arrivées dans le pays. Face aux défis mondiaux, dont fait partie la crise migratoire, «ma réponse est de dire que nous servons notre pays au mieux lorsque nous nous orientons en fonction des valeurs qui ont fait ce que nous sommes aujourd'hui, à savoir la liberté, la sécurité, la justice et la solidarité», a-t-elle dit. Le parti d'Angela Merkel (CDU) a été sévèrement battu lors d'élection régionale dans le nord-est de l'Allemagne dimanche. Pour la première fois dans un tel scrutin, il a été devancé par l'AfD, qui a dépassé le seuil des 20% des voix. **A. O.**

## Japon

## Un gouverneur redemande l'arrêt de deux réacteurs nucléaires

Le gouverneur de la préfecture japonaise de Kagoshima (sud-ouest) a officiellement demandé, pour la deuxième fois hier, l'arrêt pour raison de sûreté de deux réacteurs nucléaires en service dans l'archipel, après le

rejet de sa précédente requête par l'opérateur. Satoshi Mitazono a de nouveau enjoint la compagnie Kyushu Electric Power d'arrêter les unités Sendai 1 et 2 situées dans sa région, exigeant la réalisation de nouveaux examens de sûreté.

En tant que gouverneur, je dois protéger les citoyens, a-t-il déclaré au patron de la compagnie devant les caméras de télévision. Il avait déjà formulé la même demande fin août, mais a été éconduit en début de semaine par l'exploitant au motif que rien ne pressait et que les contrôles exigés seraient réalisés au moment de la session d'arrêt et de maintenance dans les prochaines semaines. La compagnie n'est en effet pas légalement tenue de se conformer à sa requête. Elu en juillet, Satoshi Mitazono avait promis aux citoyens qu'il s'opposerait au

fonctionnement de la centrale Sendai. Il justifiait cette position par la peur d'une catastrophe naturelle renforcée par la série de séismes survenue au printemps dans la région limitrophe de Kumamoto (sud). Les tranches Sendai 1 et 2, relancées en 2015 alors que la préfecture était dirigée par un autre élu, doivent dans tous les cas être stoppées respectivement en octobre et décembre, pour une durée de deux à trois mois, afin de réaliser un entretien obligatoire après un an et un mois de fonctionnement commercial. Sur un parc de 42 unités (contre 54 avant l'accident de Fukushima), il n'y a actuellement que trois réacteurs opérationnels dans l'archipel, dont l'un, Ikata 3 (sud-ouest), a été relancé en août et est effectivement entré en exploitation commerciale ce hier, selon son exploitant Shikoku Electric

Power. Le gouvernement de droite de Shinzo Abe est favorable au redémarrage des réacteurs, mais la certification technique de l'Autorité de régulation est requise ainsi que l'assentiment des élus locaux. Les écologistes sont contre, estimant que les leçons de la catastrophe de Fukushima, provoquée par un gigantesque tsunami, n'ont pas été tirées. Tous les réacteurs nucléaires du Japon sont situés en bord de mer et en zone sismique. La justice les a en partie suivis, ordonnant l'arrêt de deux unités (Takahama 3 et 4) qui avaient été réactivées en début d'année.

La population est aussi en majorité opposée à la relance des réacteurs nucléaires. Mais la mobilisation s'est essoufflée après un pic dans l'année suivant le désastre de Fukushima.



## Points chauds

### Epreuve

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a encore quelques jours François Fillon attaquait brutalement Nicolas Sarkozy sur ses démêlés avec la justice. Des démêlés qui, d'après l'ancien Premier ministre, devaient, de facto, pousser l'ex-président de la République à renoncer à sa candidature pour la primaire de la droite qui déterminera dès novembre prochain le représentant officiel des Républicains pour la présidentielle de 2017. Et si pour le moment les électeurs de droite ne semblent pas être affectés plus que cela par sa situation légale, celui-ci étant tout de même second après Alain Juppé dans les sondages, de prochains développements de l'affaire Bygmalion pourraient néanmoins lourdement le fragiliser. Un état de fait qu'il assume par ailleurs tout en tentant de le détourner, autant que faire se peut, à son avantage. En effet, Nicolas Sarkozy a assuré cette semaine à propos de l'affaire Bygmalion qu'«aucune polémique, aucune manœuvre, aucune manipulation aussi honteuse soit-elle, ne (le) détournera d'un centimètre de (sa) volonté absolue de construire l'alternance en 2017». L'ancien chef d'État livrait sa première réaction publique aux réquisitions du parquet de Paris qui a demandé mardi son renvoi devant le tribunal correctionnel dans cette affaire. Les juges devraient prendre une décision pour un éventuel procès d'ici un mois minimum, une perspective qui assombrerait sa campagne pour la primaire, prévue les 20 et 27 novembre. «J'aime les gens qui ont connu des hauts et des bas, qui ne se sont pas plaints, qui ont serré les dents», a affirmé Nicolas Sarkozy lors d'un meeting sur le thème de l'éducation. Avant de démarrer son discours sur ce thème, il a par ailleurs tenu à affirmer que «dans la vie, on ne fait rien sans courage. Je pense que dans le mode de vie français, dans l'identité française, il y a cette idée extrêmement forte que (...) le bonheur, c'est chaque fois qu'on surmonte une épreuve», et qu'on a «la satisfaction» de se dire «j'ai surmonté cette épreuve», a-t-il assuré. Le parquet de Paris a également requis un procès pour treize autres mis en examen dans l'affaire Bygmalion, dernière étape avant un possible renvoi en correctionnelle. Une telle nouvelle devrait définitivement enterrer ses ambitions présidentielles, mais rien n'est certain avec Nicolas Sarkozy, qui premièrement n'avouera pas aussi facilement une quelconque responsabilité dans cette affaire, ensuite parce que reconquérir l'Élysée, qu'il a d'après lui perdu trop tôt, n'est pas une ambition qu'il abandonnera facilement. Mais même s'il venait à être finalement disculpé dans cette affaire il est encore impliqué dans d'autres affaires judiciaires, ce qui, qu'il le veuille ou non, remettra toujours en question sa probité. **F. M.**

## Iran

## Rohani appelle les musulmans à «punir» l'Arabie saoudite

Le président iranien, Hassan Rohani, a appelé, hier, les pays musulmans à s'unir pour «punir» l'Arabie saoudite pour ses «crimes», des propos d'une virulence sans précédent depuis plus de deux décennies contre ce pays.

«Les pays de la région et le monde islamique doivent coordonner leurs actions pour régler les problèmes et punir le gouvernement saoudien», a déclaré M. Rohani au cours d'un conseil des ministres, selon des propos rapportés par l'agence d'État Irna.

«Si le problème avec le gouvernement saoudien se limitait au hadj, on aurait peut-être trouvé une solution. Mais malheureusement ce gouvernement, avec les crimes qu'il commet dans la

région et son soutien au terrorisme, verse le sang des musulmans en Irak, en Syrie, au Yémen et quotidiennement bombarde sauvagement les femmes et les enfants yéménites», a-t-il ajouté.

M. Rohani a précisé que les pays musulmans devaient coordonner leurs actions pour que «le hadj se déroule» normalement et que «les pays de la région soient débarrassés du soutien de ce régime au terrorisme et que le peuple yéménite puisse vivre en paix et en sécurité».

Cette guerre des mots entre l'Iran et l'Arabie saoudite s'est exacerbée à l'approche du pèlerinage annuel de La Mecque, qui doit débuter samedi.

L'Iran et l'Arabie saoudite sont depuis des années engagés

dans des luttes d'influence par procuration, notamment dans les conflits au Yémen et en Syrie.

Leurs relations se sont dégradées depuis la gigantesque bousculade qui avait endeuillé il y a un an le hadj à La Mecque, où quelque 2 300 pèlerins, dont 464 Iraniens, ont péri, selon des données compilées à partir de bilans fournis par leurs gouvernements respectifs.

Les deux pays n'ont pas cette année réussi à trouver un accord pour l'envoi des pèlerins iraniens à La Mecque. C'est la première fois depuis presque trois décennies que les Iraniens n'y participent pas.

L'Iran «ne pardonnera jamais pour le sang versé de ces martyrs morts au hadj», a prévenu M. Rohani.



Tomber de rideau du Festival de la musique diwan

# «Jil Diwan El Kandoussi» remporte le premier prix

■ Le Festival national de la musique diwan a été clôturé mardi soir après la distribution des prix aux lauréats de la dixième édition de cet événement organisé du 2 au 6 du mois courant. Cette manifestation, qui a enregistré l'absence des maîtres de ce genre musical, a vu briller de jeunes troupes de différentes régions du pays.



Par Abia Selles

La jeune troupe «Jil Diwan El Kandoussi», de la localité de Kenadsa, a remporté, mardi soir à Béchar, le premier prix du dixième Festival national de musique diwan après une prestation qui a marqué les esprits par sa justesse

et son harmonie. Fondée en 2011, cette troupe composée de jeunes musiciens âgés de moins de 23 ans a ébloui son auditoire avec la puissance de son jeu au tbel, une particularité des troupes de Kenadsa, sa chorégraphie Koyo, son occupation de l'espace scénique ou encore

par l'harmonie et la puissance des voix de sa chorale.

Le jury de la compétition, présidé par l'artiste Lahcen Bestam, leader du groupe «Essed», a également attribué la deuxième place à la troupe «Mâallem Fayçal Soudani» d'Alger, qui avait basé sa participation sur

des textes rares, alors que la troisième place du concours est revenue aux «Diwan Essarab», jeune troupe récemment créée à Tindouf.

Les trois lauréats se produiront à Alger en 2017, à la faveur du 9e Festival international de musique diwan. Cette dernière soirée du festival a connu l'entrée en lice de «Banga Nass El Waha» de Ouargla qui a brillé par des textes en Zénète, sa maîtrise des percussions et du chant mais sans pouvoir convaincre au niveau du jeu de goubri. Fondateur d'une école de musique diwan à Mascara, la troupe «Ridjal Gnawa», qui s'était également produite en compétition lors de la soirée de clôture, avait captivé le public par une mise en scène théâtralisée de son spectacle et une grande maîtrise du chant.

Cette soirée de clôture a également été marquée par des hommages rendus par le commissariat du festival à des artistes emblématiques et populaires de la ville de Béchar, à savoir Hasna El Bécharia qui avait annulé son concert pour des raisons de santé et la famille Damou, des praticiens du diwan depuis plusieurs générations.

Venu d'Oran, le groupe «Les Jaristes», alliant le terroir à la musique contemporaine, a assuré, devant un public nombreux, le spectacle de cette dernière soirée du festival sur des tons raï, rock, jazz et diwan. Inauguré vendredi, le 10e Festival national de musique diwan a pris fin mardi soir après cinq jours de spectacle qui ont vu se produire sur la scène du stade olympique du 18-Février 12 troupes en compétition et six autres groupes invités venus d'horizons musicaux différents à cet unique grand événement musical de la région.

A.S.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufdi-Zakaria  
Jusqu'au 17 septembre : Exposition d'art plastique intitulée «Du makam à la nouba».  
Institut français d'Alger  
22 septembre à 19h30 : Une troupe de danse hip-hop gérée par le chorégraphe et chef de troupe Hervé Koubi dévoile un projet atypique : «Ce que le jour doit à la nuit».  
Salle Ibn Khaldoun  
Chaque vendredi et samedi du mois de septembre : Projection du long métrage «Comme des bêtes».  
Chaque lundi et mercredi du mois de septembre : Projection de «SOS fantômes».  
Les vendredis, samedis et jeudis du mois de septembre : Projection de «Suicide squad».  
Cinémathèque de Béjaïa et théâtre régional Abdelmalek-Bougremou  
Jusqu'au 9 septembre : 14<sup>e</sup> Rencontres cinématographiques de Béjaïa.  
Librairie des beaux-arts, 28 rue Didouche-Mourad, Alger  
Jusqu'au 28 septembre : Exposition de l'artiste-peintre Mourad Foughali.  
Librairie Chaïb Dzair, Alger  
Samedi 10 septembre : Débat autour de l'ouvrage «Combats étudiants pour l'indépendance de l'Algérie, UNEA-UGEMA (1955-1962)», avec son auteur Dominique Wallon, suivi d'une vente-dédicace.  
Galerie Ezzouart  
Jusqu'au 16 septembre : Exposition «Escale picturale» de l'artiste plasticienne Fatiha Bisker.  
Annexe du complexe culturel Abdelwahab-Selim, Chenoua  
Jusqu'au 15 septembre : Exposition de Omar Regane.

Rencontres cinématographiques de Béjaïa

## «Good luck Algeria», un savoureux rafraîchissement

«Good luck Algeria», de Farid Bentoumi, projeté, lundi soir à la cinémathèque de Béjaïa, a fait l'effet d'un savoureux rafraîchissement en rendant une histoire presque banale mais authentique, en une fresque sociale des plus pétillantes. L'auteur, un Franco-Algérien, croque sans prétention morale mais avec force subtilité les travers de la bi-nationalité. Pas loin du cinéma d'auteur, le film met en scène l'histoire vraie du frère du réalisateur, qualifié miraculeusement aux jeux Olympiques d'hiver sous la bannière de l'emblème algérien, bien que n'ayant

ni le potentiel athlétique requis pour ce type de manifestation, ni l'encadrement sportif correspondant. En revanche, il est porté aux nues par l'enthousiasme de son père (Bouchakour Chakour Djaltia) qui en fait une affaire de fierté nationale, et il doit coûte que coûte, en Haute Savoie, sauver son entreprise de ski haut de gamme, sur le point de déposer son bilan. Au bout de péripéties haletantes, il décroche la timbale, et se réconcilie avec le pays de ses parents et sa famille restée au bled. Revenu pour récupérer sa subvention de participation aux jeux, il replonge dans

l'ambiance villageoise dont il ne connaît ni les mœurs ni les codes. Et rapidement il en saisit les subtilités dont l'imprégnation lui a donné des motifs supplémentaires pour se transcender à l'occasion de sa course en ski alpin et surtout faire ses choix d'avenir dans son pays d'adoption, la France. Oui, il ne plantera pas d'oliviers à M'sila dont il est originaire, comme le souhaitait son brave père, lui l'ingénieur auquel tout réussi, mais il a retrouvé la paix pour aller encore de l'avant, tout enrichi de son héritage parental. Un film revigorant qui résonne comme une

réjouissance. Porté par des comédiens attachants et truculents et servi par des dialogues justes et incisifs. Il polarise une histoire de rapports humains, en exaltant, l'amitié, l'amour, la tolérance et le courage. La relation forte entre le fils Samy (Sami Bouadjila) et son père (Bouchakour Chakour Djaltia), entre Samy et son épouse (Chiara Mastroani), entre Bouchakour et son épouse (Hélène Vincent) et entre Samy et son ami d'enfance (Franck Gastambide) sont d'une intensité et d'une tendresse fascinante.

L.B.

## Décès

## Le grand chanteur chaoui M'hend Oubelaïd n'est plus

Le grand chanteur du genre chaoui Sahraoui Ahmed, plus connu sous son artistique M'hend Oubelaïd, est mort lundi au village de Cheddi, dans la commune de Merouana (Batna), à l'âge de 83 ans, apprend-on mardi de la famille de l'artiste. Né le 14 octobre 1933 à Ouled Fatma dans la commune de Taxlent (Batna), le défunt excellait dans l'interprétation de chansons puisées du patrimoine

auressien et liées au vécu quotidien des gens de la région ainsi qu'à la guerre de Libération nationale et aux thèmes patriotiques. Pour l'artiste et chanteur Aïssa Brahimi, M'hend Oubelaïd a grandement contribué par sa musique à la préservation et à la transmission aux nouvelles générations de pans entiers du patrimoine musical chaoui. De son côté, le poète et spécialiste en musique chaoui,

Mohamed Ounissi, a estimé que Oubelaïd avait une voix de soprano, typique des chanteurs du arch des Ouled Soltane et Ouled Fatma. A ses débuts, il chantait dans les troupes folkloriques de Rahaba avant de créer ensuite sa propre troupe, a ajouté Ounissi qui a considéré qu'avec la mort d'Oubelaïd la scène artistique auressienne perd un de ses doyens dont le legs artistique est

de nature à inspirer les jeunes artistes. Honoré à plusieurs reprises pour sa contribution dans la promotion de la chanson chaoui, M'hend Oubelaïd a été de son vivant un grand interprète et ambassadeur de la chanson des Aurès à l'échelle nationale et internationale, a estimé Farid Benbekhta, chef du bureau des associations à la direction de la culture.

F.H.

## Coup-franc direct

Un responsable et des responsabilités

Par Mahfoud M.

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, s'est distingué en ce début de saison par des déclarations loin de la réalité du terrain et qui fait qu'il dit à chaque fois une vérité et son contraire. Ainsi, le patron de la Ligue qui s'était empressé de déclarer qu'il n'y aura pas de retour de la police sur les terrains, a surpris tout le monde, et sans doute il s'est surpris lui-même en annonçant son retour pour la troisième journée de la Ligue I sur demande des clubs, après que les stadiers ont été dépassés par les événements lors des deux premières journées qui ont connu des événements regrettables dans quelques stades notamment ceux de la capitale. Kerbadj qui avait dans un premier temps préconisé que les supporters ne se déplacent pas au stade, ne sait vraiment quoi faire. A quoi sert donc un responsable s'il ne prend pas vraiment ses responsabilités ? En fait, Kerbadj est habitué à ce genre de positions bizarres lui qui a pris une décision inédite en sanctionnant les équipes réserves du MCO mais surtout du CRB après les incidents qui ont eu lieu au stade du 20-Août d'Alger, au lieu de sanctionner l'équipe première comme il l'a fait avec l'USMA et le MCA. Ce dernier ne cessera pas de nous étonner avec sa manière de gérer le football professionnel. **M. M.**

COA

### Berraf appelle les acteurs du mouvement sportif national à la «sagesse»

LE COMITÉ olympique et sportif algérien (COA) a appelé les acteurs du mouvement sportif national à la «sagesse, l'unité et la sérénité» durant cette période qui précède des manifestations sportives importantes qui seront organisées par l'Algérie. «Considérant les défis et les échéances sportives importantes qui seront abritées par l'Algérie notamment les Jeux Africains de la jeunesse (JAJ-2018) et les Jeux méditerranéens d'Oran 2021, les représentants du mouvement sportif national ont confirmé l'appel à la sagesse, l'unité et la sérénité qui nous permettent d'aller de l'avant», a indiqué le COA à l'issue de la réunion de son bureau exécutif, consacrée à la présentation des bilans technique et financier de la participation algérienne aux JO-2016 à Rio de Janeiro. Au cours de la même réunion, élargie aux présidents de fédérations sportives, l'ensemble des présents, ont

tenu à exprimer «leur satisfaction pour les moyens mis à leur disposition par le COA et les pouvoirs publics au cours des différentes étapes de la préparation aux 31<sup>es</sup> Olympiades», ajouta le communiqué du COA transmis. Le double médaillé d'argent, sur 800m et 1500m à Rio, Taoufik Makhloufi, avait dénoncé «un manquement des responsables envers les athlètes» et qui selon lui était «la principale cause» de l'échec. L'instance olympique a rejeté en bloc ces accusations estimant avoir offert les meilleures conditions aux athlètes. Selon le premier responsable du COA, son instance a financé pas moins de 107 stages de préparation, dont la plupart à l'étranger, pour une valeur de 11 milliards et 250 millions de centimes, en plus de la somme de 10,5 milliards de centimes destinée à différentes fédérations sportives afin qu'elles puissent poursuivre leur plan d'action dans les temps.

MO Béjaïa

### Un nouveau sponsor arrive

LE MO Béjaïa, qui s'apprête à disputer sa première demi-finale continentale de l'histoire, s'est offert un nouveau sponsor, au moment où la direction de ce club de Ligue 1 algérienne de football est parvenue à renouveler les contrats de trois autres, a-t-on appris mardi auprès de son président Zahir Attia. Ces opérations tombent à point nommé pour une formation qui a été perturbée cet été par une situation financière compliquée lui ayant coûté la perte d'un bon nombre de ses joueurs cadres qui ont préféré changer d'air. «Evidemment, on est heureux de pouvoir conclure avec un nouveau sponsor, tout en parvenant à renouveler les contrats de trois autres. Désormais, on sera plus à l'aise dans ce registre», a déclaré à l'APS, Attia, qui a succédé cet été à Boubekour Yekhlaf à la tête du MOB. Les «Crabes» accueilleront le FUS Rabab, le 18 septembre à Béjaïa en demi-finale aller de la Coupe de la Confédération africaine, un tour pour lequel ils se sont quali-

fiés pour leur première participation internationale. «Les quatre opérations de sponsoring qu'on vient de conclure seront certainement un stimulant moral supplémentaire pour les joueurs plus que jamais déterminés à aller au bout du rêve», a encore assuré Attia qui a hérité d'une situation financière très délicate. Le président du MOB a rappelé au passage que «jusqu'au jour d'aujourd'hui, l'ex-président du club n'a toujours pas présenté son bilan devant le conseil d'administration», un retard qui n'est pas fait pour faciliter la tâche du patron béjaoui dans ses démarches pour se procurer d'éventuels nouveaux sponsors, a-t-il précisé. Outre ces bonnes opérations financières que vient de conclure le MOB, le club verra également ses caisses renflouées une fois son aventure africaine terminée. Déjà, il est assuré d'emporter une prime de 450.000 dollars grâce à sa qualification historique au dernier carré de la Coupe de la Confédération

# Ligue I (3<sup>e</sup> journée) Le CRB et le DRBT pour se rassurer

Le championnat de Ligue I Mobilis de football reprend ses droits après une trêve d'une semaine pour la programmation du dernier tour des éliminatoires de la CAN auquel ont participé les Verts.



Le CRB souhaite lancer sa saison

Par Mahfoud M.

La troisième journée donc sera ouverte ce jeudi avec un match qui opposera le CR Belouizdad à la JS Saoura, formation surprise de la saison passée et qui a décroché la deuxième place qui lui permet de disputer la Ligue des champions d'Afrique. Ce match qui se jouera au stade du 20-Août d'Alger devrait logiquement revenir aux locaux décidés à mettre fin à la guigne qui les poursuit après un début difficile. Les gars de Laâkiba qui évolueront sans entraîneur, après le limogeage de Fouad Bouali, feront tout ce qui est de leur possible pour remporter les trois points, ce qui devrait être à leur portée.

Toutefois, ils doivent quand même faire très attention à cette équipe de la Saoura qui ne se déplacera pas à Alger en victime et qui fera tout ce qui est en son possible pour l'emporter. Les coéquipiers de Mehdi Benaldjia tenteront de revenir au moins avec le point du nul et se donneront à fond lors de ce match, même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos. Dans le deuxième match avancé, le DRB Tadjenant, l'autre surprise de la saison dernière qui avait joué les trouble-fête, jusqu'au dernier souffle du championnat accueille le champion sortant, l'USM Alger. Chibane and co feront tout ce qui est de leur possible pour l'emporter à domicile d'autant plus qu'ils ne veulent

rater aucun point à domicile. Le coach Boughrara a, certainement, concocté, une belle surprise aux Usmistes qu'il souhaite épingler à son tableau de chasse cette année aussi. Toutefois, cela ne sera pas aussi simple qu'ils ne le pensent, surtout que les Rouge et Noir se rendront à Tadjenant avec l'espoir de revenir avec un résultat probant pour confirmer leur début euphorique, eux qui ont remporté deux matchs à ce jour.

M. M.

Le programme :  
Jeudi 8 septembre à 19h :  
CRB-JSS  
Vendredi 9 septembre à 17h :  
DRBT-USMA

### Ligue Deux «Mobilis» (1<sup>re</sup> journée) Les favoris en appel

Le coup d'envoi de la Ligue II Mobilis est donné demain, vendredi, avec une première journée qui paraît en faveur aux candidats à l'accession en Ligue I. En effet, les formations du MCEE, de la JSMB, de l'ASO, du CABBA, en autres qui souhaitent accéder cette année joueront tous à domicile, avec l'espoir de l'emporter pour bien démarrer la saison. Ainsi, les gars d'El Eulma restent déterminés à revenir en élite et pour cela ils feront tout ce qui est de leur possible pour battre à domicile le MC Saïda. La JSM Béjaïa qui s'est bien renforcé lors de ce mercato donnera la réplique au RC Arba dans le pre-

mier choc de la saison. Les gars de Yemma Gouraya restent décidés à bien entamer la saison pour éviter les erreurs de la saison passée et tenter de reprendre sa place en Ligue I, même s'ils devront faire très attention à cette équipe de Larba qui ne déplacera pas en victime expiatoire à Béjaïa. L'USM Blida effectuera un déplacement périlleux pour cette première journée puisqu'elle se rend à Skikda où la Jeunesse locale tentera de faire tout ce qui est de son possible pour bien démarrer la saison. De son côté, le CA Bordj Bou Arreridj croisera le fer avec le GC Mascara et tentera de

l'emporter, ce qui reste dans ses cordes. Les Bordjiens devraient quand même se méfier de cette équipe de Mascara qui vient d'accéder en Ligue II et qui souhaite créer la sensation, surtout avec son passé glorieux qu'elle souhaite ressusciter. Pour l'ASO Chlef qui affronte un autre promu, l'US Biskra, la mission s'annonce difficile d'autant plus qu'il y a eu beaucoup de changements que ce soit au niveau de l'effectif ou de la barre technique qui a été confiée à Ifticen, un habitué des accessions. Le Paradou AC qui a montré ses ambitions qui sont de jouer la remontée se déplacera à Aïn Fekroun qui fera tout ce qui est de son possible pour bien entamer la saison.

M.M.

Liga espagnole

### Mandi reprend l'entraînement avec Betis

L'INTERNATIONAL algérien, Aissa Mandi, qui a déclaré forfait pour le précédent match des Verts contre le Lesotho (6-0) dimanche en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations à cause d'une blessure, a repris mardi l'entraînement avec son équipe de Liga espagnole Real Betis, indique la presse locale. Mandi s'est entraîné avec le groupe du club andalou qui prépare le match face à Valence, dimanche prochain dans le cadre de la troisième journée du championnat d'Espagne, précise le journal «AS». Le défenseur central de 24 ans avait rejoint Betis cet été en provenance du stade de Reims, après la relégation de ce dernier en Ligue 2 française. Il était titulaire lors des deux premières journées de la Liga.

LE PROGRAMME :  
Vendredi 09 Septembre 2016:  
MCEE-MCS (17h)  
CRBAF-PAC (17h)  
JSMS-USMB (17h) à huis clos  
JSMB-RCA (19h)  
CABBA-GCM (19h)  
ASO-USB (19h)  
ASK-WAB (19h)  
ABS-ASMO (17h)

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bouira

## 10 blessés dans un carambolage sur la pente autoroutière de Djebahia

DIX PERSONNES ont été légèrement blessées mercredi suite à un carambolage de plusieurs véhicules sur la pente autoroutière de Djebahia (ouest de Bouira), selon les services de la Protection civile. «L'accident a eu lieu à 10h49 sur la pente autoroutière de Djebahia et sur la voie allant vers Alger et où des travaux de mise à niveau du tronçon sont toujours en cours», a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la direction de la Protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf. «Le carambolage a impliqué six véhicules légers ce qui a causé des blessures de différents degrés à dix personnes», a précisé M. Rahmani. Les unités de la Protection civile de Djebahia et d'Aomar sont intervenues et ont évacué les blessés vers l'établissement public hospitalier (EPH) de Lakhdar. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet énième carambolage sur la pente autoroutière de Djebahia, considéré comme un point noir à Bouira.

## Et 7 blessés impliquant 4 véhicules à Djelfa

Sept personnes ont été blessées, mercredi matin à Djelfa, dans un spectaculaire carambolage impliquant quatre véhicules dont un camion semi-remorque, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident est survenu, au nord de Djelfa, sur l'axe de la RN1 reliant Hassi Bahbah à Ain Ouessara, au lieu dit «Gueltete Stel», lorsqu'un semi-remorque, chargé de bonbonnes de gaz butane vides, est entré en collision avec un minibus, heureusement vide de passagers, et deux véhicules touristiques, a-t-on précisé de même source. L'intervention prompte d'agents de la Protection civile relevant du centre avancé de S'kiaa et des unités secondaires de Hassi Bahbah et Ain Ouessara, a permis la prise en charge des sept blessés, atteints de blessures diverses, dont trois membres d'une même famille et un se trouvant dans un «état critique», est-il signalé. Toutes les victimes ont été transférées vers le service des urgences de l'hôpital de Hassi Bahbah, alors qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet énième sinistre de la route, a-t-on ajouté de même source.

Assia H.

## Pour empêcher les migrants de passer de la France au Royaume-Uni Erection d'un mur de 4 mètres

LE GOUVERNEMENT britannique a décidé de bâtir un mur de 4 mètres de hauteur à ses frontières avec la France, à Calais, afin d'empêcher les migrants de passer illégalement aux territoires du Royaume-Uni, a annoncé le ministre de l'Immigration, Robert Goodwill. «Le travail est sur le point de commencer pour la construction d'un grand mur à Calais, comme une dernière tentative pour empêcher les réfugiés et les migrants à monter à bord de camions se dirigeant vers la manche», a précisé le ministre devant le Parlement, lors d'une séance débat retranscrite mercredi sur le site de Westminster. Il a précisé qu'une somme de 1.9 millions de livres, d'un montant global de 17 millions destinée à d'autres mesures de sécurité, a été allouée pour le projet. Le mur sera construit sur 1 km au long de la route principale, connue sous le nom de la Rocade, et le chantier débutera au cours de ce mois, a-t-il dit. Le mur qui sera bâti en béton lisse pour rendre difficile toute tentative d'escalade, devrait être achevé d'ici la fin de l'année. Réagissant à ce projet, des députés ont estimé que le projet n'est qu'un «gaspillage d'argent», et que ceux qui tentent de passer illégalement au Royaume-Uni, trouveront le moyen de le contourner et pren-

dront plus de risques. Le ministre a répondu que d'autres projets sont prévus à Calais, tel que l'aménagement d'un espace de stationnement sécurisé pour 200 camions. Le nombre des migrants vivant au camp de calais avoisine les 7 000, selon les chiffres annoncés par la préfecture du Pas-de-Calais en août dernier. Le chiffre le plus élevé depuis la création du camp au printemps 2015. Les migrants sont en attente de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre. Londres examine au cas par cas leurs demandes.

R. I.

Béjaïa

## Près de 3 000 appels reçus par la police au mois d'août

«LA SÛRETÉ de wilaya a enregistré pas moins de 2 900 appels téléphoniques de la part des citoyens au numéro vert 15-48 et le téléphone de secours 17», a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces appels concernent des interventions, secours, informations et alertes sur des accidents ou des délits et autres affaires de crimes. Des demandes d'explication, de renseignement et d'orientation aussi ont été enregistrées. «Les forces de sécurité sur le terrain interviennent immédiatement lorsqu'il le faut et prennent des mesures nécessaires en fonction de l'affaire», souligne-t-on. Et d'ajouter : «les forces de police interviennent jour et nuit en faveur du citoyen qu'elles appellent à utiliser les numéros vert et de secours de la police pour informer et alerter sur des faits dans les zones urbaines et son territoire de compétence et garantir la sécurité du citoyen».

H.C.

AUSTÉRITÉ

## LE GOUVERNEMENT VA PRENDRE DE NOUVELLES MESURES



Loumis

Djalou@hotmail.com

Jijel

## Reddition à Chekfa d'un terroriste depuis 1993

■ Un terroriste ayant rallié les groupes criminels en 1993 et dénommé G. Mohamed Saïd, alias Saad, s'est rendu mardi aux autorités sécuritaires à Chekfa relevant du secteur opérationnel de Jijel, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Kamel L.

«DANS le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire et ses services de sécurité, le terroriste dénommé G. Mohamed Saïd dit Saad s'est rendu, le 06 septembre 2016, aux autorités sécuritaires à

Chekfa au secteur opérationnel de Jijel / 5<sup>e</sup> Région militaire, en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'une quantité de munitions», précise la même source. «Ledit terroriste qui avait rallié les groupes criminels en 1993, s'est accroché avec un détachement de l'Armée nationale populaire, le 30 juin 2016, où sa femme et son bébé ont été touchés et ses trois filles ont été arrêtées», note

le communiqué. «Ces résultats révèlent, jour après jour, l'efficacité de l'approche de l'Armée nationale populaire pour l'éradication du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays et à sa sécurité. Ils dénotent également de l'état de désespoir des résidus de ces criminels», conclut le MDN.

K. L./APS

## Suite au décès d'une personne à Annaba Des rames de train incendiées par des citoyens

DES RAMES d'un train ont été incendiées par des citoyens mardi dans la localité de Boukhadra dans la commune d'El Bouni (Annaba), suite au décès d'une personne percutée par le même engin, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile se sont dépêchés sur les lieux et ont procédé à l'extinction du feu alors qu'une équipe s'est chargée d'évacuer la dépouille de la victi-

me, âgée de 60 ans, vers l'établissement hospitalier le plus proche, a précisé la même source. L'opération de l'extinction de cet incendie s'est déroulée en présence des forces de l'ordre, a-t-on précisé, soulignant qu'un dispositif de sécurité a été établi par les mêmes forces. Une enquête a été diligentée pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident, a-t-on conclu.

L. M.